



Strasbourg, le 24 octobre 2023

La Mission Locale Strasbourg Eurométropole et les agences d'emploi s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes

Pour permettre aux jeunes d'avoir un accès plus facile à l'emploi, la Mission Locale Strasbourg Eurométropole, AKTO et 19 agences d'emploi vont signer des conventions de partenariat le 24 octobre 2023, destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé le 25 novembre 2021 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO, le FPETT (Fonds professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire) et le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU BAS-RHIN À ACCEDER À L'EMPLOI

- Dans le Bas-Rhin, le taux de chômage s'élève à 6,1% en 2022, cependant l'évolution de la demande d'emploi dans la catégorie hommes et femmes de moins de 25 ans est en baisse 5 770 (3100 hommes, 2670 femmes) en 2022 au lieu de 6 800 (3800 hommes, 3 000 femmes) en 2021. (Source rapport Portrait de Territoires DREETS 2023)
- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

DES AIDES CONCRETES POUR S'INSERER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première de travail, des services de location de véhicules, des garanties d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018 puis en 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.

- L'engagement des agences d'emploi : les agences d'emploi du territoire se mobilisent pour les jeunes, en proposant notamment de participer à des jobdating, des forums emploi organisés par la Mission Locale Strasbourg Eurométropole en
-

CHIFFRES CLES MISSION LOCALE STRASBOURG EUROMETROPOLE

- 7 849 jeunes en contact 2022 dont 1 699 qui résident en QPV
- 507 jeunes ont eu 836 situations d'intérim différentes en 2022

Liste des agences d'emploi engagées dans cet accord :

Aemploi, Satis TT, Start people, Adecco, Manpower, Actua, Randstad, Geny Intérim, Supplay, Crit, Grand-Est Intérim, Altair Intérim, Ovalie, Temporis, Up intérim, Gezim, Proman, Isa intérim, AKTO, FAFTT, FPETT, Prism'emploi, Synergie.

Contacts presse :

Nathalie Roehrich – nathalie.roehrich@mlpe.eu – 06 25 43 46 79

Jessica Mouanda – jessica.mouanda@mlpe.eu – 06 52 16 45 19

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO

AKTO est l'opérateur de compétences qui accompagne 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 8 millions de salariés. En 2021, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 665 000 salariés dont 94 000 alternants. AKTO, c'est plus de 900 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2I. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte depuis le 1er janvier 2021. www.akto.fr

À propos la Missions Locale de Strasbourg Eurométropole

La Mission Locale de Strasbourg est une organisation dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. Elle travaille en partenariat avec des entreprises locales, des institutions publiques et des associations pour offrir des opportunités et des ressources aux jeunes en recherche d'emploi et de formation. La Mission Locale de Strasbourg s'engage à soutenir la jeunesse locale dans la réalisation de ses projets professionnels et personnels.
<https://www.mlpe.eu/qui-sommes-nous/>

À propos du FPETT

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit.
www.fpett.fr

À propos du FASTT

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance.
www.fastt.org